

Les étrangers à Lausanne en 1784

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Tout va bien.

Nos belliqueux — où donc n'y en a-t-il pas? — ont eu une surprise bien agréable: la rupture de nos relations avec l'Italie. Pour eux, pareil incident, c'est la bayonnette au dos, le sabre au clair; c'est la guerre, enfin. Il ne fallait pas leur parler d'un arrangement probable, possible, tout au moins. La conciliation ne marche pas de pair avec le patriotisme coups de canon. Et la diplomatie, avec ses tergiversations, ses atermoiements, ses livres bleus, verts, jaunes ou rouges est une vieille radieuse qui commence « à nous la faire ». « Hein! où? Redis-le moi! Pan,... pan... » Voilà le vrai moyen d'arranger les choses.

Déjà, nos intrépides se voyaient de l'autre côté des Alpes, où, les unes après les autres, toutes les grandes cités de la péninsule faisaient humblement leur soumission.

A nous, le dôme de Milan! A nous, le palais des doges et les lions de la place St-Marc! L'entrée victorieuse de nos armées à Venise, sur des gondoles décorées de drapeaux et de euillage, rappellerait l'arrivée des Suisses au Port-Noir, à cette différence près, qu'à Genève, nos soldats furent accueillis par des transports d'allégresse, tandis qu'à Venise l'accueil devait être plutôt froid.

Florence et ses merveilles étaient bientôt entre nos mains. Suivait Pise, dont la célèbre tour s'inclinait, respectueuse et soumise, devant la croix blanche sur fond rouge.

Tandis que le III^{me} corps d'armée était envoyé dans le sud pour s'emparer de Naples et surtout du Vésuve, convoité par nos maîtres d'hôtel, comme un nouveau et précieux moyen d'attraction, le IV^{me} corps se dirigeait sur Brindisi, dont la prise devait nous assurer le clef de la malle des Indes, digne couronnement de l'œuvre du Simplon.

Le II^{me} corps d'armée gardait le nord de l'Italie. Le I^{er} corps faisait à Rome une entrée triomphale et bientôt le canon du château St-George annonçait aux populations soumises l'arrivée de l'Etat-major général suisse au vésuvial.

Il ne restait plus aux Italiens que la Sicile, et le roi Victor-Emmanuel s'était réfugié.

L'entrée des troupes suisses à Rome n'était pas la juste revanche de la conquête de l'Helvétie par les Romains? Et déjà quelques personnes affirmaient que le conservateur du musée Arlaud avait reçu l'ordre de faire transporter et placer dans la salle du Grand Conseil, en vue de la prochaine session, le célèbre tableau de Gleyre: *Les Romains passant sous le Jugurtha*.

Au Vatican, on eut un moment d'angoisse, en comprenant. Le pape se demandait quelle serait l'attitude de sa garde-suisse, à l'arrivée de l'armée fédérale.

Tout devait se passer le mieux du monde. Lorsque l'officier qui était à la tête des troupes suisses affectées à la garde du Vatican se trouva en présence du commandant de la garde pontificale, il reconnut tout de suite un de ses anciens camarades d'école.

— Tiens, c'est toi, Alfred?
 — Mais, c'est Paul C...?
 — Alors.
 — T'enlève-t'y pas laquelle. Comment vas-tu, mon vieux?
 — Bien, et toi?
 — Tu vois.
 — Dis-moi, quelle drôle d'affaire. Alors, qu'est-ce que le Conseil fédéral va faire, rapport au pape?
 — Oh! bien, dis seulement au pape de ne pas avoir peur. On lui renouvelle son bail pour quelque temps. On verra voir après.
 — Bonne affaire, alors. Dis-moi, entres-tu pas un moment prendre un verre? J'ai là quelques bouteilles de Désaley qu'un ami m'avait envoyées. Pas plutôt j'ai eu reçu ce vin que la guerre a éclaté. J'ai pas encore eu le temps de le goûter.
 — Ma foi, mon cher, c'est pas de refus. Y a tellement longtemps qu'on boit de ces Chianti, de ces Barbeira, de ces Lacryma-Christi que je serai pas fâché de renouer un peu avec le petit blanc.
 — Eh ben, à la nôtre et vive la Suisse!

J. M.

Les étrangers à Lausanne en 1784.

Un nouvel hôtel s'ouvre cette semaine à Baumaroché, au-dessus de Vevey. Cette fortunée région du Pélerin aux Rochers de Naye n'avait donc pas encore assez d'hôtels et de pensions! On se demande même si elle sera satisfaite lorsque le nouveau caravansérail de Caux, qui contiendra cinq cents chambres, sera prêt. Que d'extension a prise et continue de prendre cette industrie! Et ce ne sont pas seulement les rives du Léman qui se couvrent de modernes et gigantesques hôtelleries. On en trouve maintenant dans toutes les parties du canton, à St-Cergues, à Gimel, aux Rasses-sur-Bullet et ailleurs encore. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, les étrangers qui nous visitaient ne sortaient pour ainsi dire pas des villes. Lausanne, à la fin du XVIII^{me} siècle, était leur centre de prédilection. Veut-on savoir ce qu'on pensait alors de leur influence sur nos us et coutumes et sur notre caractère? Voici ce que la spirituelle M^{me} de Charrière écrit dans une de ses lettres de Lausanne, datée de novembre 1784:

« Mon beau-frère a appris que j'avais refusé de louer à un prix fort haut un appartement qui ne me sert à rien. C'est le tuteur de ma fille. Il loue à des étrangers des appartements chez lui; quelquefois même toute sa maison. Alors il va à la campagne, où il y reste. Il m'a donc trouvée très extraordinaire, et m'a beaucoup blâmée. J'ai dit pour toute raison que je n'avais pas jugé à propos de louer. Cette manière de répondre lui a paru d'une hauteur insupportable. Il commençait tout de bon à se fâcher, quand Cécile a dit que j'avais sans doute des raisons que je ne voulais pas dire; qu'il fallait les croire bonnes et ne me pas presser davantage. Je l'ai embrassée pour la remercier; les larmes lui sont venues aux

yeux à son tour. Mon beau-frère et ma belle-sœur se sont retirés sans savoir qu'imaginer de la mère ni de la fille...

» Vous ne comprenez sans doute rien à ce louage, à ces étrangers, à ce chagrin que mon beau-frère m'a témoigné. Connaissiez-vous Plombières, ou Bourbonne, ou Barège? D'après ce que j'en ai entendu dire, Lausanne ressemble assez bien à tous ces endroits-là. La beauté de notre pays, notre académie et M. Tissot¹ nous amènent des étrangers de tous les pays, de tous les âges, de tous les caractères, mais non de toutes les fortunes. Il n'y a guère que les gens riches qui puissent vivre hors de chez eux. Nous avons donc surtout des seigneurs anglais, des financières françaises et des princes allemands, qui apportent de l'argent à nos aubergistes, aux paysans des environs, à nos petits marchands et artisans, et à tous ceux qui ont à louer des maisons en ville ou à la campagne, et qui appauvrissent tout le reste en renchérissant les denrées et la main-d'œuvre, et en nous donnant le goût avec l'exemple d'un luxe peu fait pour nos fortunes et nos ressources.

Les gens de Plombières, de Spa, de Barège ne vivent pas avec leurs hôtes, ne prennent pas leurs habitudes ni leurs mœurs. Mais nous, dont la société est plus aimable, dont la naissance ne le cède souvent pas à la leur, nous vivons avec eux, nous leur plaisons, quelquefois nous les formons, et ils nous gâtent. Ils font tourner la tête à nos jeunes filles, ils donnent à ceux de nos jeunes hommes qui conservent des mœurs simples un air gauche et plat; aux autres, le ridicule d'être des singes et de ruiner souvent leur bourse et plus souvent leur santé. Les ménages, les mariages n'en vont pas mieux non plus, pour avoir dans nos coteries d'élégantes Françaises, de belles Anglaises, de jolis Anglais, d'aimables roués français; et supposé que cela ne gâte pourtant pas beaucoup de mariages, cela en empêche beaucoup. Les jeunes filles trouvent leurs compatriotes peu élégants. Les jeunes hommes trouvent les filles trop coquettes. Tous craignent l'économie à laquelle le mariage les obligerait... »

Que l'affluence des étrangers chez nous ait contribué au renchérissement de la vie, c'est indéniable. Mais a-t-elle, comme le pense madame de Charrière, fait rater beaucoup de mariages? Nous ne savons.

Ma foi, tant pis! on prend son bien où on le trouve. Voici une chanson très originale que nous « pigeons » — c'est le mot — à la *Revue helvétique*, un journal dans lequel on grappillerait souvent, si on l'osait.

¹ Le célèbre médecin vaudois.